



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 mars à 18h

2022/016

**Présents :** Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Sébastien ABADIE, Stéphanie MARQUEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Juliette SALANNE, Jean-Christophe MADELAINE, Caroline ECORCHON, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ, Jean-Baptiste MARTINEZ, Ingrid BOUTARFA. En visio : Michel DUHAMEL

**Absents :** Bernard JOUCLA (procuration pour Dominique GAYE), Jean TRILLE (pour Stéphanie MARQUEZ), Bruno CAZERES (pour Jean-Christophe MADELAINE), Serge ALMENDRO (pour Alexandre ARRIZABALAGA), Bernard LHOSSEIN (pour Denis FEGNE), Noémie DEUTSCH, Gisèle VINCENT, Laetitia CAZABAN

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 2 mars 2022

**VALIDATION DU MARCHÉ « EXTENSION DU CABINET MEDICAL »**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a lancé une consultation fin 2021 pour recruter l'ensemble des entreprises qui réaliseront les travaux d'extension du cabinet médical.

Après ouverture des offres, puis analyse par le bureau d'étude SERVIN, la commission d'appel d'offres s'est réunie et a choisi l'ensemble des candidats.

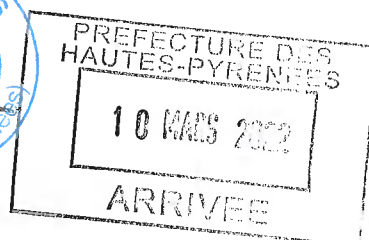
Lot	Marché	Candidats	Ville	Montant HT
1	VRD - gros œuvre	SATEC CONSTRUCTION	Odos	107 046,40 €
2	Charpente - Couverture	SARL BOURDET	Lau-Balagnas	65 197,57 €
3	Menuiseries extérieures	MAB	SEMEAC	33 680,40 €
4	Plâtrerie - Faux plafonds	BATINOV	Lannemezan	24 717,35 €
5	Menuiseries intérieures	LERDA	Andrest	28 255,43 €
6	Carrelage	OLIVEIRA ROGEL	Saint Laurent de Neste	14 483,36 €
7	Peinture - Sols	ADURIZ	Pontacq	9 577,69 €
8	Electricité	ACTIV'ELEC	Tarbes	40 231,35 €
9	Plomberie	APICS	Laloubère	36 113,01 €
TOTAL				359 302,56 €

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à attribuer les lots du marché, comme cités dans le tableau ci-dessous.


L'assemblée délibérante  
Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le 10 MARS 2022  
de la publication le 10 MARS 2022  
IBOS, le  
Le Maire,

  
Denis FEGNE



Le Maire,

  
Denis FEGNE

